

Comment nous contacter ?

- Le patient, son entourage familial et amical ou un professionnel de santé peut appeler le réseau ReVESA.
- L'équipe réalise rapidement une évaluation et propose des réponses adaptées.
- Vous êtes régulièrement tenus informés des orientations et actions mises en place et des évaluations réalisées.
- L'inclusion au réseau est soumise à l'accord du médecin traitant et au consentement du patient.

L'intervention du réseau est GRATUITE.

L'équipe de coordination pluridisciplinaire **ne se substitue pas** aux professionnels sanitaires et sociaux en place **ni à un service d'urgence.**

« Les réseaux de santé ont pour objet de favoriser l'accès aux soins, la coordination, la continuité ou l'interdisciplinarité des prises en charge sanitaires, notamment de celles qui sont spécifiques à certaines populations, pathologies, ou activités sanitaires. Ils sont constitués entre les professionnels de santé libéraux, les établissements de santé, les institutions médico-sociales et les représentants d'usagers ».

Loi du 04 Mars 2002.
Loi du 02 Février 2016.



ReVESA

Contact pôle de coordination

ReVESA

Département de soins d'accompagnement Var Est
« LE PATIO »

Tel : 04 94 60 50 98
Fax : 04 94 60 54 58
Mail : Patio@ch-draguignan.fr

**Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi**

de 8h30 à 17h30



ReVESA

**Réseau Var-Est de soins
d'accompagnement
à domicile**



Qui sommes nous ?

• Un réseau de santé composé d'une équipe pluridisciplinaire (Médecin Coordonnateur, Cadre de Santé, 2 infirmiers, Psychologue, Travailleur social et Secrétaire) facilitant l'accès aux soins d'accompagnement et de soutien à domicile :

- au service du médecin traitant et de tous les professionnels de santé.
- pour les patients, leur famille et entourage.

Objectifs du réseau

Intervenir pour aider les médecins traitants et les professionnels de santé au domicile.

Orienter et accompagner les patients.

Optimiser le parcours de soins.

Faciliter et dynamiser les échanges entre les partenaires du sanitaire et social.

NOS PARTENAIRES



Quelles sont nos actions ?

Pour les professionnels

Une permanence téléphonique de :
8h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

- Un contact avec un professionnel de santé ou du secteur social pour être renseigné en temps réel.
- Des coordonnées de personnes ressources.
- Du lien avec les partenaires sanitaire, médico-sociaux et sociaux répartis sur l'ensemble du territoire :
 - établissements de santé (hôpitaux, cliniques, HAD EHPAD...)
 - professionnels libéraux
 - SSIAD
 - structures d'aide à la personne
 - et tout autre professionnel concerné par l'accompagnement du patient au domicile
- Des réunions d'information et des formations.

Pour les patients

Un accompagnement et une aide à la prise en charge à domicile de toute personne atteinte d'une maladie grave et/ou chronique nécessitant l'implication d'équipes médicales et médico-sociales, dans le traitement de la maladie et de ses conséquences.

Une aide dans les démarches pour l'obtention des aides sociales.

Des orientations vers des professionnels ou des services adaptés.

Selon la situation, des actes dérogatoires peuvent être financés en nombre limité par le réseau :

- Entretiens psychologiques
- Sophrologie
- Réflexothérapie
- Diététique
- Socio-esthétique

Ces séances sont assurées par des professionnels conventionnés avec ReVESA.

Notre zone d'intervention Territoire du Var-Est :

- Bassin Fréjus /Saint-Raphaël
- Canton de Fayence
- Dracénie
- Golfe de Saint-Tropez
- Haut Var et Verdon